



COMMUNE D'ICOGNE

Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne

Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09

www.icogne.ch

COMMUNE D'ICOGNE

Information publique

AVANT-PROJET DE

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ ET CRÉATION DU PAD au lieu-dit « LES MOULINS »

Conformément à l'article 33 alinéas 1 et 1bis de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l'administration communale d'Icogne soumet à l'information publique durant 30 jours l'avant-projet de modification partielle du Plan d'affectation des zones (PAZ) et la création du Plan d'aménagement détaillé (PAD) au lieu-dit « Les Moulins ».

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux de 14h00 à 16h30.

Les observations et propositions peuvent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.

Icogne, le 21 février 2020
L'Administration communale

